

CONCERTATION PRÉALABLE

ATTESTATION

Objet : Demande d'autorisation

Je soussigné, M. Thomas LESCALIER, représentant la société CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5^{ème} alinéa) du code de l'environnement.

Date 11 aout 2022

Signature et cachet



CMNE
Carrières & Matériaux
Nord-Est

CMNE - CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST
SIEGE ADMINISTRATIF
ETS FC - 8 D RUE DES ENTREPRISES
25410 VELESMES-ESSARTS
SIRET 421 185 307 00079
TEL. 03 81 48 15 10